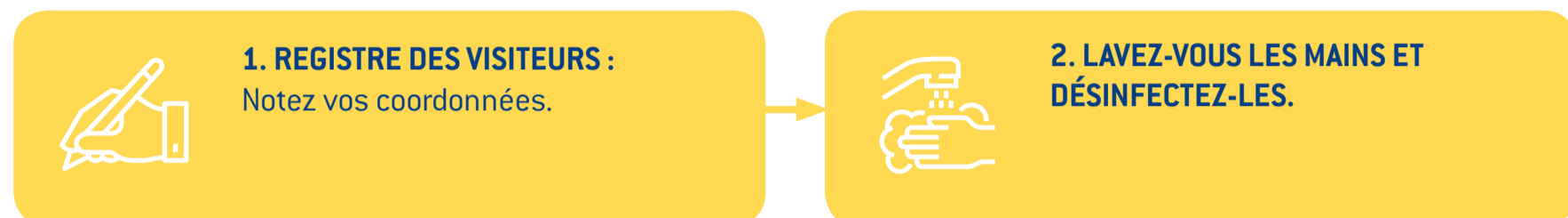


COMMENT PÉNÉTRER DANS LES BÂTIMENTS DE L'EXPLOITATION ?



Toutes les personnes (visiteurs, vétérinaires, AFSCA, services d'inspection, etc.) qui pénètrent dans les bâtiments de l'exploitation doivent au moins obligatoirement respecter ce protocole d'hygiène.



SI VOUS ACCÉDEZ À L'ESPACE DE VIE DES ANIMAUX :



! ATTENTION : Vous devez changer de chaussures d'un poulailler à l'autre et désinfectez-vous les mains.

QUITTER L'ESPACE DE VIE DES ANIMAUX :

